



19
MARS

🕒 11h20

Square Briussel-Bourgeois - Quartier centre-ville
Square Briussel-Bourgeois
78200 Mantes-la-Jolie

CÉRÉMONIE

CÉRÉMONIE DU 19 MARS - 2025

Participez à la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Organisée chaque année, cette cérémonie également appelée "Cessez-le-feu en Algérie" rend hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne entre en vigueur, à la suite de la signature, la veille, 18 mars, des accords d'Évian.

Accueilli avec soulagement par la grande majorité de la population française, il met officiellement fin aux « opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien ». Pour des centaines de milliers d'appelés, c'est la perspective d'un retour rapide dans leurs foyers et la fin des combats. Pour autant, les violences continuent et frappent sans distinction l'ensemble des populations.

Par la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

11h20 : Rassemblement sur le parvis de l'Hôtel de Ville (à proximité du Monoprix)

- Défilé jusqu'au Monument aux Morts

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts du square Briussel-Bourgeois

- Lecture du message
- Dépôt de gerbes.

